



Ministère des Affaires Etrangères  
et du Développement International

Annick Girardin  
Secrétaire d'Etat chargée du Développement et de la Francophonie

Déplacement à New York, Etats-Unis d'Amérique,  
« 70<sup>ème</sup> Assemblée Générale des Nations-Unies (AGNU) »  
« **Évènement parallèle du partenariat  
pour un gouvernement ouvert** »  
*Dimanche 27 septembre*  
*- prononcé -*

En tant que Secrétaire d'État chargée du Développement et de la Francophonie, je suis particulièrement heureuse de participer à cet événement qui contribue au rapprochement des principes de gouvernement ouvert et des objectifs de développement durable.

Je suis convaincue que l'Objectif de développement durable n°16, qui appelle la mise en place d'institutions responsables, ouvertes et redevables, est un **facteur de réussite de tous les autres objectifs**.

Le « *Partenariat pour un gouvernement ouvert* » est, dans sa composition et dans son ambition, un modèle de ces nouvelles formes de gouvernance. Cette assemblée l'illustre : sociétés civiles et gouvernements y travaillent côte à côte. C'est en forgeant ces nouvelles alliances que nous pourrons atteindre ces objectifs ambitieux pour le développement durable.

La France prendra en octobre 2016 la présidence de ce Partenariat pour un gouvernement ouvert, aux côtés de l'ONG *World Resources Institute*. Nous aurons à cœur de renforcer ce lien entre gouvernement ouvert et Objectifs de développement durable, et de bâtir des coopérations concrètes sur ces sujets. La

*COP21*, qui se tiendra à Paris en décembre, sera une première occasion d'en faire la preuve.

En France, notre « *Plan d'action national pour une action publique transparente et collaborative* » a déjà posé de solides fondations : notre pays s'est engagé à accroître la transparence de l'aide publique au développement, des paiements et revenus liés aux industries extractives et à co-construire avec la société civile des solutions au défi climatique. Nous avançons dans cette direction. Par exemple, nous avons développé des sites qui permettent de suivre la mise en œuvre de nos projets de développement dans les 16 pays prioritaires de la France. Il faut poursuivre ces premiers efforts.

Nous accompagnons ici la révolution des données en marche. Et c'est essentiel au regard des ODD, et plus généralement du développement durable. Car l'accès à l'information et à la connaissance est la première pierre du développement. L'accès à des données pertinentes, fiables, produites en temps utile et accessibles à tous est un **enjeu démocratique essentiel** et une condition pour le développement d'un pays.

La France, comme un certain nombre de pays représentés autour de cette table, est à la fois membre du « *Partenariat pour un gouvernement ouvert* » et du « *Partenariat mondial pour les données du développement durable* », qui sera lancé demain. Nous participons aussi à l'élaboration de la « *Charte Internationale sur les Données Ouvertes* ». Dans toutes ces enceintes, nous devons faire converger nos efforts. C'est là le sens de la déclaration que nous allons signer. Nous avons tous besoin d'un Etat de droit, d'un gouvernement ouvert et d'un large accès aux données pour la définition et le suivi des politiques menées dans le cadre de l'Agenda 2030 du Développement durable. Plus largement, nous avons tous besoin de connaître pour comprendre et agir dans la direction du développement durable. Les données sont au cœur du sujet.